

« Quoi ! au moment où une conspiration devait éclater en France, une troupe armée commettra à Lyon les attentats dont cette conspiration avait menacé et exécutera ce que la légion de police de Paris avait seulement laissé craindre, et Lyon sera immobile !.. Certes, ce peuple serait trop méprisable, trop indigne du titre de républicain, qui verrait égorger ses citoyens par des troupes sans s'émouvoir !..

« Chefs suprêmes du gouvernement, vous savez honorer les soldats qui servent la patrie ; sachez punir ceux qui la font frémir... Ne dédaignez pas ces observations, ce sont celles d'un homme à qui votre puissance et tout l'or du trésor public ne pourront jamais procurer d'autre jouissance que celle de vous voir faire un bon usage de l'un et de l'autre ».

Toutes ces manifestations d'un sentiment presque unanime auraient pu impressionner le pouvoir si une intervention touchante et généreuse, mais contraire aux règles de la discipline militaire, n'était pas venue compromettre définitivement la cause de celui qu'elle se proposait de servir.

Le 17 prairial, dès qu'ils avaient eu connaissance de la destitution du général Montchoisy, les chefs de bataillon et d'escadron de la garnison de Lyon, auxquels se joignirent les officiers d'état-major, les officiers subalternes, les sous-officiers et nombre de simples volontaires, rédigeaient une protestation qu'ils faisaient parvenir au Directoire et que le *Journal de Lyon*, organe des contre-révolutionnaires, publiait maladroitement aussitôt dans un supplément spécial. Ils se réclamaient du droit appartenant « à ceux qui se battent pour la République de faire entendre leur voix », et, tout en se défendant d'appartenir à aucun parti, ils déclaraient remplir un devoir en affirmant leur reconnaissance et leur attachement pour « un officier général précieux à la République par ses talents militaires, sa prudence, sa fermeté sage, ses vertus civiques et morales, pour sa conduite jamais incertaine ». Ils affirmaient qu'on avait fait commettre une injustice au Directoire « en lui faisant un rapport astucieux » des événements du 1^{er} prairial. Ils reprenaient le récit des faits de cette journée, exposaient sous son vrai jour la conduite de leur chef et la justifiaient par les raisons les plus péremptoires.

Cette adresse serait à reproduire tout entière ; mais elle est trop étendue. Ceux qui voudront se rendre compte de la loyauté, de la bonne foi et de l'esprit de véritable équité des militaires qui, sans distinction de grade,